

Déclaration de Janssen Inc. sur les modifications apportées au règlement du CEPMB, annoncées le 9 août 2019

Nous sommes extrêmement déçus que le gouvernement fédéral ait choisi d'aller de l'avant avec les modifications apportées *au Règlement sur les médicaments brevetés*.

Nous sommes très inquiets par le fait que le nouveau règlement aura plusieurs conséquences non souhaitées pour les patients et qui ralentiront et limiteront l'accès des Canadiens aux nouveaux médicaments novateurs. Nous sommes également préoccupés par le fait que ces changements entraîneront d'importantes pertes d'emplois dans le secteur des sciences de la vie partout au Canada et limiteront notre capacité d'investir dans des programmes de recherche en santé et des essais cliniques au Canada.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à repenser le règlement et à présenter une proposition qui ne limitera pas l'accès des patients aux médicaments dont ils ont besoin.